



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 20 mai 2011

---

## Retrait de la délégation de Fadhila KEZZOUL

---

Le 20 mai 2011, le Maire de Creil a pris un arrêté rapportant la délégation de fonction de Madame Fadhila KEZZOUL, 10<sup>ème</sup> adjointe au Maire de Creil.

Ce retrait de délégation fait suite à une affaire dans laquelle Madame KEZZOUL est personnellement mise en cause, et qui a donné lieu à une garde à vue au cours de la semaine passée. Il semblerait que la procédure judiciaire soit partiellement liée à une utilisation abusive de sa fonction d'adjointe au Maire.

Le Maire de Creil a pris cette décision après avoir eu un entretien avec Madame KEZZOUL et avec le Président de son groupe au sein du Conseil municipal. Il tient à préciser que par cette décision, qui ne préjuge pas du résultat de la procédure judiciaire en cours, le Maire souhaite avant tout protéger la probité et la réputation de la Ville de Creil et de ses habitants.

Suite à cet arrêté, le Conseil municipal sera amené à se prononcer lors de sa prochaine séance sur la situation. A cette occasion, le Maire de Creil demandera au Conseil municipal de délibérer sur le retrait ou non de son titre d'adjointe au Maire.

Contact presse : Stéphanie POISSON

03.44.29.50.58

stephanie.poisson@mairie-creil.fr